



SNUipp-FSU 81, 201 rue de Jarlard, 81000 ALBI, 05 63 38 44 34

Albi, le 05/10/2020

à Mme la Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale du Tarn
69 avenue du Maréchal Foch
81013 Albi Cedex 9

Objet : prime de direction

Madame la Directrice Académique,

Suite à l'interpellation de collègues, nous nous sommes aperçus d'une erreur sur l'octroi de la prime de direction.

Nous constatons que des collègues directeurs ou directrices à temps partiel, ou bien en congé formation fractionné (un jour par semaine), qui assurent de toute façon l'intégralité de leur tâche de direction, ne reçoivent pas leur prime en intégralité. Cependant les textes sont clairs, la responsabilité de direction n'est pas sécable.

Nous vous demandons, Madame la Directrice Académique, de vous assurer que l'ensemble des collègues concerné.es reçoivent bien l'intégralité de leur prime de direction.

Soyez assurée, Madame la Directrice Académique, de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels.

Pour le SNUipp-FSU 81

Les co-secrétaires, Bastien Alberty, Bérengère Bascoul , Valérie Clerc, Thomas Verdier